



# Registre paroissial

Naissances et Mortuaires

Mariages

Isles-Armentières

Paroisse Saint-Caprais

Paroisse Saint-Germain

1756

L E PRÉSENT REGISTRE , contenant <sup>six</sup>  
feuilles , cottés & paraphés par premier & dernier ,  
par Nous LOUIS-MARIE-ROBERT MARQUELET ,  
Chevalier-Seigneur de la Noue , Conseiller du Roi , Pré-  
sident , Lieutenant-Général aux Baillage & Siège Présidial  
de Meaux , pour servir à enrégistrer les Actes de Baptêmes ,  
Mariages & Sépultures de la Paroisse de ~~Armantier~~  
pendant l'Année mil sept cent ~~quatre~~ <sup>1736</sup>  
& six semaines au plus tard après l'expiration de ladite  
Année , être l'un des deux Registres , signé conformément  
à la déclaration du Roi du 9 Avril 1736 , & certifié vé-  
ritable par le Sieur Curé de ladite Paroisse , apporté ou en-  
voyé sûrement au Greffe dudit Baillage , sous peine contre  
ledit Sieur Curé de dix livres d'Aumône , & de saisie de son  
Temporel , & contre les Marguilliers de dix livres d'Amen-  
de ; le tout , suivant ladite Déclaration , & les anciennes  
Ordonnances . FAIT à Meaux , en NOTRE HOTEL ,  
le 23 Décembre mil sept cent ~~1736~~ <sup>1737</sup>

*MARQUELET*  
L'an mil sept cent cinquante six le sixième octobre  
Jeanne Thérèse Marquier décédée de la veille filie  
d'Antoine Marquier de Genivre le châtelain acte  
infirmie dans le matin de cette veille pour moy  
faire pour que empêché de faire de la Mere  
de l'enfant la Mere a declaré ne faire si que  
Antoine Marquier *Marquier*

L'an mil sept cent cinquante six le quatorzième janvier  
a este baptisé Antoine fils d'Antoine du Bois Vigueron  
et de Marie Catherine Lejeune, grandoy prestre vicarie  
boulogne le paroissien Charles metoyer, la marieuse Marie Jeanne  
Tarien qui ont declaré ne faire si que de ce intelle  
approuvé le curé. *Le Sossey vicarie.*

L'an mil sept cent cinquante six le vingt et uneme jour de decembre  
des curies a este baptisee Claude Denis ne d'her fils d'antoin  
tarieu vigueron et de Genevieve le maistre, par moy prie  
vicaine robustique, le garain Claude le maistre qui adsigne  
avec moy, lae Marianne Marie le bastien role qui adele  
ne et coevois signe dece interpellé. Claude Denis larinoy

### *Les Bostes vicaine*

L'an mil sept cent cinquante six le dix huitieme jour de novembre  
Mas Jean Ghele deced de la veille fils de francois Mervy  
et de Genevieve Bastien vigueron a este inhumee dans le cimetiere  
de cette paroisse par moy faire priez que en presence du pere  
de la Mere ed enfant ainé de celle de grand mere qui ont de  
nos vois signe dece interpellé

### *Pthomie feré*

L'an mil sept cent cinquante six le vingt et uneme jour de  
novembre Mas Jacques ne du menage fils de nicolas et Mervy  
et de Marie Anne Guillet vigueron a este baptisee plus le fonds  
de baptisme par moy faire priez que la Paroiss Jean Mervy decelle  
de rivine la maraine et Marie Jeanne Gaillet de la paroisse de Agademont  
la maraine a declaré de pouvoir signer dece interpellé

*Jean Mervy*

### *Pthomie feré*

L'an mil sept cent cinquante six le vingt et uneme  
jour de novembre Jean Jacques Luri de la veille  
fils de nicolas et de Marie Anne Guillet a este  
inhumé dans le cimetiere de celle Paroisse par moy  
faire priez en presence des deux decouers  
que signe : *Nicolas mervy Pthomie feré*

L'an mil sept cent cinquante six le vingt et uneme jour de decembre  
Jacques nichier fils de Jean Etienne Molin et de Claire  
Jeanne Sol vigueron a este baptisee par moy faire priez que  
la Paroiss Jeanne Molin la maraine et Marie de ham qui ont  
declaré de pouvoir signer dece interpellé. *Pthomie feré*

### *Les Bostes vicaine*

L'an mil sept cent cinquante six le vingt et uneme jour  
David jean auster ne d'angoulay fils de jean dubois le fils  
vigueron et de Marguerite tarieu a este baptisee par moy  
vicaine robustique le garain Charles tarieu qui adsigne avec  
moy, lae Marianne Genevieve Bastier qui adalacee ne  
scavois signer dece interpellé. *Charles tarieu*

### *Les Bostes vicaine*

L'an mil sept cent cinquante six le vingt et uneme jour  
David jean baptiste ne d'angoulay fils de jean baptiste  
tarieu et de Marie auster a este baptisee sous condition  
par moy faire vicaine robustique, le garain Claude tarieu  
lae Marianne Marie Goran qui ont declare leur assent  
signer dece interpellé.

### *Les Bostes vicaine*

L'an mil sept cent cinquante six le vingt et uneme jour  
David Jean Baptiste decelle de la ville fils de Jean baptiste  
Gharisien et de Marie Maline a este inhumee dans le  
cimetiere de celle Paroisse par moy faire priez que en presence  
du pere de l'enfant qui signe

*Jean Baptiste Tarizien Pthomie feré*

... au mat apres d'engrainte fin le vingt huitme jour  
de May Joseph Pierre Pierre sie de la valle fait des honneur  
Joseph pierre ma son et de Genevieve Chibout a cheval j'e  
par moy fere tenuignez le sacein char le chelzay  
la maronne fheres d'isys que on deceleré ne avoit signes  
de ce en temble l'othomier fere.

L'an mil sept cent cinquante six le vingt et cinqmejour de  
juin Jean Boutevin decedé de la veille fils de Jean de Boutevin  
et de Marguerite Tharin le 14 juillet 1516 a l'age de trente ans  
dans le chasteau de cette paroisse par une force bruyante et  
furieuse et dedans de la merveilleuse la morte a declarer ne furent  
figures de ce chasteau.

Lui mit au bout d'auquel fin le treizième jour de Juillet Marie  
avec la ville Claude Picard et de Marie Anne Molin les deux  
et leurs aînés Baptiste et Jeanne Le Darcin

Chaste et hérétique moraine Marie fréquentait les dévotions  
de cette paroisse qui ont de clairs résultats. Son cœur de ce temps-là

Johannic Jan.

l'an mil cinq cent cinquante et une le quinzième jour  
de juillet a été inhumeé dans la croisée de cette paroisse  
par monsieur Jeanneau veufille prieable on doyenne la maison  
par monsieur Louis Chirurgien de l'is y lequel enfant  
appartient a Mme Jacque françois Louvel sieur de  
Vilneuse seigneur de cette paroisse avocat au Parlement et

René, et Marie Graton. De village son épouse lequel enfant  
n'a été nullement empêché à école d'avojet femme  
de François Le Doy gardien de Madame L'ouest qu'il a signé.

nil le cracchet *Pethomius* *verg.*

Si un malheur vient cinquante six le vingt sixième jour de l'an quatre  
Soixante et Claude ne dîle veille fille de Claude Bignon et de Jeanne  
petit frère et Mere a été baptisé par monsieur le curé de  
Soissons et marie la marieuse Marie Jeanne Brugault le mariage  
a été célébré le jour de ce mardi 26 octobre 1646  
Soissons le 26 octobre 1646

L'an mil cinq cent vingt quatre par le premier jour de Septembre  
apres la publication des bans de futur mariage entre Germain de Brie  
veuf de Louise le Vassier manourrier de la paroisse d'Heuy  
et Marguerite de rigault veuve de feu Jean de Argent  
de cette paroisse fait a present trois dimanches consecutifs faire les  
mariages ordinaire et de dolacion des dimes en la chiesse apres la bonte ceste  
mesme dary cette Eglise que dans celle d'Heuy lessaintes celebrees  
la veille, je souigne Prestre curé de la dite paroisse et curage  
en cette Eglise le neutre consentement quels ont donnez par paroles  
exprimant audit mariage, et lauroi donne la bénédiction nuptiale  
au grevance de Jean Blatrie manourrier de la paroisse d'Heuy  
beaufre de l'ysard Pierre Bonamy beaufre de l'Eglise d'Heuy  
francis la forge beaufre de l'Eglise et Jean Batalet auys des Epoers  
qui ont signé a cez Epoers. Cest Louis francois la forge surnommé  
l'Epoer ouy declaré ne faire signe de ce en l'apostol. Jean  
beaufre de l'ysard a declaré ne pas faire signe  
**Germain De Brie**

fottomies au 1.

La mil sept cent cinquante six le troisième jour de juillet de septembre  
Simoine Chastier fauve de Ariez le Brigaule vignerons décédé de la  
Ville munis des pavillons de l'Ulysse a été inhumé dans le  
cimetière de cette paroisse par mesme son unique épouse une de  
Germaine de Brie née au village de la Bérardie à Lusy Pierre Donauy  
mauvorier de la Bérardie de Maris et Françoise forge mauvorier  
de la Bérardie épouse de Helderay lors qu'eust eue la dessente  
et auparavant de Marguerite Brigaule, femme Brigaule et  
Simoine Brigaule fille de la dessente qui eut son déclaré ne  
faire signe accepté le nomme Germain de Brie que ayez avec moy  
le comte de Brie

Lein vint septante cinquante fin le dix septme jor de septembre  
 Nicolas Brigault venu en age de quarante et six ans decedé de la  
 veillenuis des sacemens de leglise et a été inhumé dans le  
 cimetière de cette paroisse par moy Rostre fari son prieur  
 en presence de Germain le brie de Pierres Boisney et francois  
 la forge gendre du defunt et de Marguerite Brigault  
 Marie Anne Brigault et madame Brigault sa fille qui a été  
 nespousie et accepté Germain le brie de la paroisse d'Angy  
 qui est qui avec nous Germain le brie

*Pothomier pere.*

Lein vint septante cinquante par le vingt et un me jor de  
 decembre Jean et Mathingarde de la capitainerie d'Angy  
 de Montcaire decedé de la ville en quarante  
 anez unz muns muns des sacemens de l'eglise  
 onction pleinement a été inhumé dans le cimetière de  
 de cette paroisse par moy fere prieur en presence  
 de Marguerite devant son prieur et de sebastien  
 Mathim son fils et de nicolas Mesy venu en de celle  
 paroisse et Marguerite devant asigne avec nicolas  
 Mesy Marguerite herault Vieles mesy

*Pothomier pere.*

Lein vint septante cinquante fin le vingt et un me jor de  
 decembre nicolas Etienne venu en me jor  
 frere francois Mesy et de Marie Gatiere  
 bastien a été asseyé devant de cette paroisse  
 par moy fere prieur le brie francois et  
 tel la mariane pothomie nespousie  
 decedé ne faveut signé de ce interpellé

*Pothomier pere.*

Lein vint septante cinquante fin le vingt et un me jor de  
 decembre decembre Jeanne Charlotte soulin femme de  
 Alain de la ville decedé de la veille nuns des sacemens  
 de l'eglise age de soixante quatre en presence et été  
 inhumé dans le cimetière de cette paroisse par moy  
 fere prieur en presence de Jean Baptiste soulin leve  
 provincial de l'eglise d'Angy et son frere et de Louis soulin  
 leve prieur fiscal de cette paroisse et de Marie lejeune  
 leve de la paroisse et de Jacques et Marie qui ont signé  
 avec nous Bouemz Cousin et marie  
 Michel Padelot *Pothomier pere.*

*Michel Padelot*

*Pothomier pere.*

Lein vint septante cinquante sept le quatorze me jor de  
 Janvier francois ne de me jor fils de Jacques Padelot et de  
 Jeanne Mariani sa femme a été asseyé par moy fere prieur  
 Le brie francois et la mariane Marie soulin qui ont  
 decedé nespousie de ce interpellé

*Pothomier pere.*

Garder